

Les gens

« Oublions ce qui nous divise, parlons de ce qui nous unit ! »

Hommage à Monsieur Camille Monard

Monsieur Camille Monard qui nous a quitté en 1999 était un vieux Baratton de l'impasse Georges Doreau. Non, pardon ! du 39, faubourg de la Baratte ! comme il aimait à le rappeler....

Doté d'une forte personnalité, très honnête et engagé tant dans ses idées au plan politique que dans sa mission d'avocat au Conseil des Prud'hommes où il défendait les salariés, Monsieur Monard était apprécié du plus grand nombre....

Lorsqu'il descendait dans son jardin, situé sur le Petit Vernet, il commençait par saluer tout le monde et sa présence était rayonnante.....

Mettant le jardin de leur père, à disposition de Saint-Fiacre Loire-Baratte (dont ils adhèrent à la mission), les enfants de Monsieur Monard perpétuent la tradition paternelle du jardinage. Leur choix et leur manière de saluer la mémoire de leur père les honorent. Qu'ils en soient de tout cœur remerciés.

Monsieur Camille Monard serait sans doute très heureux de voir que l'élan associatif est en réalisation aujourd'hui d'un nouveau jardin : **« Le Clos Monard » jardin flore et insectes** sur lequel de beaux projets d'ateliers et d'animation verront le jour....

Monsieur Monard avait coutume de dire : **« Oublions ce qui nous divise, parlons de ce qui nous unit ! »** (se souvient Monsieur Guy Thibault, un autre Baratton de pure souche). Il s'agit d'une bien belle maxime que nous devrions garder tous en mémoire.



le vulcain apprécie les fruits pourris et sa chenille l'ortie

Abeilles et papillons : plantes mellifères et nectarifères des jardins : Lavande, romarin, bourrache, thym serpolet, bardane, angélique, carotte sauvage, fenouil officinal, marjolaine officinale, menthe, pissenlit, sauge et verveine officinale, giroflée jaune, sauge hormin, verge d'or, centaurée bleuet, houblon grimpant, phacélie, chèvrefeuille grimpant, le lierre grimpant, monarde, mufler, mauve, trèfle blanc et violet, colza, moutarde, scabieuse, vipérine, souci, marguerite, cosmos, asters, buddléia, gaillarde, réséda, tournesol, pavot, bleuet (fleurs simples) rose trémière, lavatère, berces, primevères, violettes, œillets, héliotropes, phlox nains, lobelia, œillets.....

Quelques arbres des abeilles : tilleul, peuplier, saule, acacia, sureau....

Plantes des chenilles de papillons : potentille, ronce, mauve, graminées, prunellier, ajonc, bruyère, houx, chêne, ortie, violette, luzerne, trèfle, houblon lierre, arbres fruitiers, fenouil....

Patrimoine

François Mougne :

« Nous n'avons pas assez de maraîchers » 01/2007

La volonté politique de ne pas gaspiller les terres maraîchères....

La mise en place d'une politique foncière dynamique préservant les activités de maraîchage en zone périurbaine est essentielle. Elle incitera les acteurs à mener une réflexion sur le développement de la culture légumière et son impact positif ainsi que sur de nouveaux débouchés locaux : cuisine centrale de la ville, collectivités, paniers solidaires..... Elle favorisera la reprise des parcelles par des jeunes désireux de travailler à leur compte ou en insertion.

Au cœur du sujet se trouvent des dispositifs à mettre en place par les élus qui peuvent se rapprocher de la Chambre d'Agriculture, du Conseil général, de la SAFER....

Il existe toutes sortes d'outils possibles : Par exemple, les conventions de mise à disposition CMD sont des contrats passés entre un propriétaire de biens agricoles et la SAFER par lequel le propriétaire confie son bien à la SAFER pour qu'elle le gère temporairement : la SAFER mettra en valeur ce bien au moyen d'un bail SAFER avec un exploitant qu'elle aura recherché et elle versera au propriétaire un revenu garanti de cette location.

D'autres dispositifs privilégient la valorisation de la terre maraîchère et tendent à faire reculer le redoutable « mitage » de l'espace communautaire des jardins et régule les prix du foncier face aux pressions foncières.

Des expériences de chantiers d'insertion « maraîchage » constituent également des projets potentiels intéressants à monter entre les acteurs locaux.

** principe de subsidiarité : produire et consommer localement.*

CALENDRIER 2007 – Rens. 06 10 39 57 26

- **Semaine de développement durable** : voir détail au recto

- **Les journées de la Baratte** couplées aux **Rendez-vous aux jardins, thème l'eau : samedi 2 après-midi et dimanche 3 juin** toute la journée : inauguration du jardin flore et insectes, animations, expositions « *connaissance de la zone humide* », ateliers, horticulture, visite guidée...

- **Fête du patrimoine de pays : dimanche 24 juin : thème les chemins** – balade, animation et observation de la faune et flore sur le site de la Baratte

- **Saint-Fiacre : 29 sept** : défilé en fanfare et brouettes fleuries sur le circuit des jardiniers, cérémonie religieuse à Saint-Lazare, apéritif et dîner de l'association et sympathisants à la salle polyvalente de Saint-Eloi

- **« Mangeux d'ail » et des terroirs 30 sept.** : les terroirs seront à l'honneur autour d'animations culturelles et folkloriques – Chaleur et convivialité seront de rigueur !

« Les quatre saisons de la Baratte » est une publication de l'Association Saint-Fiacre Loire-Baratte. - N°ISSN en cours - Dépôt légal Préfecture Nevers et Bibliothèque nationale de France - Edité par nos soins

Conception et réalisation : Brigitte Compain-Murez
Contact : st-fiacre@caramail.com - 06 10 39 57 26

Nous remercions nos partenaires annonceurs qui contribuent au tirage de cette publication à 3000 exemplaires disponible sur loire-baratte.com

FAITES CONNAITRE NOTRE PUBLICATION A VOTRE ENTOURAGE

CONTRIBUEZ A LA VALORISATION D' UN AUTHENTIQUE JARDIN DE LA LOIRE EN REJOIGNANT L'ASSOCIATION SAINT-FIACRE LOIRE-BARATTE

NOM et Prénom :

Domicile :

Téléphone(facultatif) : e-mail :

- ☐ je verse 5 euros d'adhésion à l'Association Saint-Fiacre – Loire BARATTE, chez Mme Compain, 20, rue du Vernet - 58000 NEVERS
- ☐ je soutiens l'Association Saint-Fiacre – Loire-Baratte et je verse un don à partir de 15 euros (au titre de culture et patrimoine)